

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 407

présenté par

M. Charles de Courson, M. Christophe, Mme de La Raudière et M. Benoit

ARTICLE 51

A l'alinéa 1, remplacer le mot : « loterie » par les mots : « grattage et de tirage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. Suite à l'audition de l'ARJEL, il convient de clarifier la rédaction de cet article.